



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE 20/10/2025 A 20 HEURES 30

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 25

Pouvoirs : 7

Votants : 32

Présents :

M. Daniel JULLIEN, M. Daniel MALOSSE, Mme Béatrice DUMORTIER, M Gérard DUPLAT, Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, M. Henri COQUARD, Mme Geneviève HECTOR, M Philippe LARGE, Mme Danielle CHARVOLIN, Mme Yolande CHAREYRE, Mme Chantal ROCHE, M Christian NEUVILLE, M. Jean-Pierre NEMOZ, M. Gerbert RAMBAUD, M. Safi BOUKACEM, Mme Sylvie RAZY, Mme Sandrine ARNAUD, M. Rémi GILLET, M. Joao DA ROCHA, Mme Véronique DUMAS, Mme Aline DURAND, M. Roland BADOIL, M Sylvère MATHIEU, M. Yohann DUMAS, M. Sylvain BARCET.

Absent(s) ayant remis un pouvoir :

M. Olivier DEROZARD donne pouvoir à Mme Aline DURAND

M. Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M Gerbert RAMBAUD

Mme Fatima HIMEUR donne pouvoir à Mme Béatrice DUMORTIER

Mme Isabelle VIDAL donne pouvoir à Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES

M. Stéphane GILLET donne pouvoir à Mme Sandrine ARNAUD

Mme Ghislaine FROMM donne pouvoir M. Yohann DUMAS

Mme Brigitte REGIS-MOREAU donne pouvoir à M. Roland BADOIL

Absent ou excusés :

Mme Chantal BERTHILLON

Secrétaire : M. Safi BOUKACEM

DELIBERATIONS :

1. ENVIRONNEMENT - Demande d'autorisation environnementale présentée par la société METALL PARTNERS à Brindas

Le Conseil municipal **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Donne un avis favorable sur ce dossier ;

Emet la réserve suivante : préciser les modalités techniques prévues en cas d'émanation atmosphérique et pour la récupération des eaux en cas d'incidents ;

2. FONCIER - Cession à la commune de Vaugneray d'une parcelle cadastrée A 563, chemin du Michon

Le Conseil municipal **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Approuve le principe d'une acquisition à l'euro symbolique de la parcelle A 563 appartenant aux consorts BONNARD ;

Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tous les documents s'y rapportant, qui seront établis par l'office notarial de Vaugneray ;

Dit que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur ;

3. FONCIER - Classement dans le domaine public communal et mise à jour du tableau de classement des voies communales

Le Conseil municipal **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Approuve le classement dans le domaine public des parcelles et voies suivantes, décrites dans l'annexe 1 : rue Montaigne, rue Rabelais, rue Louise Labé, rue La Boétie, cheminement piétonnier entre la rue Rabelais et la rue Montaigne, parcelles 221 U 149, C 356 et C 362 ;

Approuve l'actualisation du linéaire des voies communales porté à 66 531 mètres décrit en annexe 2 ;

Autorise Monsieur le Maire à signer le tableau de voies communales et à déclarer ce nouveau linéaire de voirie auprès des services de la Préfecture pour le calcul de la DGF 2027 ;

4. POLICE DES CHIENS ET CHATS ERRANTS - Approbation des conventions de partenariat avec la SPA et l'association 30 millions d'amis dans le cadre d'opérations de stérilisation des chats errants

Le Conseil municipal **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Approuve les conditions du partenariat avec la SPA et la fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation des chats errants ;

Désigne le cabinet vétérinaire de Vaugneray pour assurer les interventions ;

Autorise Monsieur le Maire à signer lesdites conventions et tous les documents s'y rapportant ;



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE 20/10/2025 A 20 HEURES 30

Dit que les crédits seront inscrits au budget ;

5. FINANCES - CIMETIERE - Fixation de tarif d'achat de caveaux d'occasion

Le Conseil municipal **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Approuve le prix de vente du caveau conformément au tableau présenté (4 000 €) ;

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre de cette vente ;

Fixe le tarif de cette concession conformément au tableau ci-avant (4000 €) ;

6. FINANCES - Autorisation d'encaissement d'un chèque pour le remplacement d'un ordinateur portable appartenant à la Commune de Vaugneray

Le Conseil municipal **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Approuve l'encaissement dudit chèque pour un montant de 1 003.20 Euros au titre du remplacement de l'ordinateur portable ;

Dit que le matériel dégradé fera l'objet d'une sortie de l'inventaire communal ;

7. RESSOURCES HUMAINES - Adhésion convention de participation de protection sociale complémentaire- Prévoyance/ Santé

Le Conseil municipal **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Approuve la convention d'adhésion qui lie la collectivité ou établissement et le Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon et autorise le Maire à la signer ainsi que tout document afférent.

Décide d'adhérer à la convention de participation portée par le CDG 69 pour le risque « Prévoyance » et au contrat collectif d'assurance correspondant, souscrits auprès de l'organisme d'assurance ALLIANZ Vie, représenté par l'intermédiaire en assurance COLLECTEAM ;

Décide de verser une participation mensuelle brute par agent à la date d'effet de la convention et du contrat collectif d'assurance, pour le risque « Prévoyance », d'un montant forfaitaire mensuel brut par agent de 15 euros **avec un maximum correspondant à 50 %** de la cotisation payée par l'agent (aux agents qui adhéreront au contrat conclu dans le cadre de la convention de participation du CDG 69 pour le risque « Prévoyance ») ;

Approuve le taux de cotisation proposé aux agents fixé à 2.05 % pour le régime de base prévoyance ;

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document contractuel, y compris tout avenant, avec le(s) prestataire(s) retenu(s) dans le cadre de la ou des conventions de participation, nécessaires à leur mise en œuvre ;

Approuve le paiement au CDG 69 d'une participation annuelle de 200 euros relative aux frais de gestion qui correspond à la state 31-50 agents. Les effectifs de la commune comptent 47 agents ;

Dit que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre de la présente délibération seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant ;

8. RESSOURCES HUMAINES : modification du tableau des effectifs

Le Conseil municipal **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Approuve la modification des emplois comme précédemment exposée à compter du 1^{er} septembre 2025 ;

Actualise en conséquence le tableau des effectifs ;

COMMUNICATIONS :

1. Information sur les décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal (article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales).
2. Présentation du rapport annuel sur les prix et la qualité du service de l'eau potable – Année 2024.
3. Présentation du Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement - Année 2024.
4. Présentation du rapport annuel d'activités du Syndicat Départemental d'Energies du Rhône - Année 2024.

Séance levée 22h45 Vu par Nous,

Daniel JULLIEN, Maire de la commune de Vaugneray (Rhône), pour être affiché le 23/10/2025 à la porte de la Mairie.

